



RAPPORT

***de la commission d'environnement et
d'urbanisme***

au

CONSEIL GÉNÉRAL

Concernant

***PROJET DE REVISION DU PLAN DIRECTEUR
COMMUNAL - PDCom***

Selon le message du Conseil Municipal du
11 octobre 2018

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen du projet de révision du plan directeur communal.

La Commission remercie le service de l'urbanisme et de la mobilité, et particulièrement M. Kempf et Monsieur le conseiller communal Christophe Clivaz pour être venu présenter le message à la Commission, et elle remercie également la municipalité pour leur prise de position favorable suite aux constats, remarques et propositions émises par la commission.

La Commission s'est réunie à 5 reprises pour examiner la demande.

Remarques générales sur la procédure et le rôle de la CEU

La commission s'est interrogée sur la procédure mise en place pour l'examen de ce projet stratégique de ville et notamment la nécessité d'établir un rapport sans pouvoir auparavant faire connaître ses remarques et suggestions à la municipalité afin qu'elle puisse les considérer. De plus, la question du vote par le conseil général a été discutée et les bases légales en la matière (art.11 LcAT) étudiées.

I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissances des documents et annexes concernant l'objet précité.

La Commission a accepté l'entrée en matière par **9 oui et une abstention**.

II EXAMEN DU PROJET

La Commission a pris le parti d'étudier les modifications du PDcom sous l'angle des secteurs stratégiques (chapitre C) en regard des thématiques élaborées dans les chapitres A et B.

Pour chaque secteur stratégique, la CEU a proposé son analyse et formulé ses remarques et propositions de modifications.

Le rapport est présenté sous la forme d'un tableau synthétique de son analyse et de la prise de position de la municipalité.



1 VIEILLE VILLE

CONSTATS

RAS

OBJECTIFS

- Prendre en compte l'évolution du vélo en vieille ville en accord avec les espaces piétons, tant pour la sécurisation de tous les usagers que pour les places de stationnement.

*Proposition intégrée
page 59*

MISE EN OEUVRE

- Valoriser l'univers naturel avec plus de végétation, notamment en supprimant un maximum les dernières places de stationnement en surface.

*Proposition intégrée
page 59*

REMARQUES

- Valoriser l'univers naturel avec plus de végétation, notamment en supprimant un maximum les dernières places de stationnement en surface.

*Proposition intégrée
page 74*

CONSTATS

- C'est le lieu de grande mixité des fonctions : on y habite, on y travaille, on y passe ses loisirs, on achète, on y mange,...
- Les espaces verts et la place du végétal restent très minimalistes. De même, l'élément eau n'est pas suffisamment mis en valeur.
- Ne pas avoir peur de densifier encore plus (c'est l'endroit pour le faire).
- On doit pouvoir entrer et sortir de la ville de manière adaptée aussi en véhicule motorisé

*Proposition intégrée
page 60*

*Proposition existante
page 60*

Prend acte

*Proposition intégrée
page 60*

OBJECTIFS

- Conserver cette mixité des fonctions en garantissant un tissu commercial fort et une qualité de vie adaptée.
- Mettre en valeur des bâtiments en densifiant encore plus les espaces vierges et les interstices, tout en garantissant une végétalisation adaptée de tous les espaces de la ville, notamment en créant de petits espaces verts et amenant l'eau jusque dans ces lieux.

*Proposition intégrée
page 60*

*Proposition intégrée
page 60*

MISE EN OEUVRE

- Améliorer les espaces publics (aussi touristiquement) - Jardin public, place de la Planta (symbole de la ville du XXème)
- Créer des attracteurs touristiques (ex : musée,...) aussi dans la ville du XXème.
- Mettre en place de vraies « portes d'entrée de la Ville », reconnaissables et marquant le tissu urbain de la ville du XXème (marquage urbain significatif)
- Prendre en compte l'évolution du vélo en ville et finaliser l'ensemble du maillage cyclable (pistes, voies et passages adaptés et stationnement).

*Proposition intégrée
page 60*

*Proposition intégrée
page 60*

*Proposition intégrée
page 61*

*Proposition intégrée
page 60*

REMARQUES

- Cour de gare devrait systématiquement faire partie de Ronquoz 21 et non de la ville du XXème.

Prend acte

CONSTATS

- Ce secteur est le réservoir urbain de la ville du futur.
- Il est essentiel de le relier à la ville (passerelle ou sous-voie).

*Proposition existante
page 62*

*Proposition intégrée
page 62*

OBJECTIFS

- Créer une mixité, non seulement fonctionnelle mais aussi sociale et générationnelle.
- Aménager des accès aux berges du Rhône et les rendre attractives.
- Donner un rôle aux espaces naturels dans ce nouveau secteur à développer.

*Proposition intégrée
page 62*

*Proposition existante
page 62*

*Proposition intégrée
page 62*

MISE EN OEUVRE

RAS

REMARQUES

- La CEU attend et espère être intégrée dans le processus de réflexion pour le développement de ce quartier ?

Prend acte

CONSTATS

- Importance du canal de Vissigen aussi comme axe de MD (depuis le Golf jusqu'au Rhône)
- Secteur de Tourbillon : reconnaître ses fonctions d'activités de loisirs
- Importance de lier ces secteurs à la ville du XXème avec un vrai cheminement après la passerelle de Vissigen - parking des Roches-Brunes (rue du Scex ou des Aubépines, vivantes et engageantes)

*Proposition intégrée
page 64*

*Proposition intégrée
page 64*

*Proposition existante
page 64*

OBJECTIFS

- Valoriser le secteur de Tourbillon comme centre d'activités de loisirs en lien aussi avec le canal de Vissigen, les berges du Rhône, l'Hôpital,...
- Fluidifier le trafic routier dans le secteur à très haute densité d'habitants-emplois (Champsec : du pont du Rhône à la transversale)

*Proposition intégrée
page 64*

*Proposition existante
page 43*

MISE EN OEUVRE

RAS

REMARQUES

- Supprimer le dernier objectif dans la mesure où le nouveau service auto engendrera des nuisances supplémentaires et incompatibles avec un développement résidentiel.
- Eviter à l'avenir et pour l'ensemble de la commune une localisation inadaptée pour la création de construction à haute densité de personnes (exemple secteur collègue, service auto,...)

Pas de prise en compte

Pas de prise en compte

Commentaires de la CEU

La CEU regrette que la municipalité ne reconnaisse pas la problématique de la circulation dans le secteur Pont du Rhône- Caserne.

La route de contournement au sud des casernes devrait apparaître dans les documents stratégiques de la Ville notamment ceux relevant d'une temporalité à 30 ans.

5 LES COTEAUX DE GRAVELONE ET PLATTA

CONSTATS

- Les objectifs transversaux du PDcom semblent ne pas avoir été appliqués dans ces 2 secteurs (exemple : aucune référence n'est faite aux stratégies énergie et mobilité).

Prend acte

OBJECTIFS

- Utiliser (mettre en valeur) les chemins historiques comme axe de MD
- Dernier objectif : Guider (verbe trop faible actuellement). On doit arriver à obliger à réaliser notamment par le biais de plan de quartier ou pour le moins définir des zones à aménager.
- Quid de la mixité (fonctions), de l'énergie, des principes urbanistiques ainsi que de la mobilité (stratégies et mesures) ?

*Proposition intégrée
page 65*

*Proposition intégrée
page 65*

Prend acte

MISE EN OEUVRE

RAS

REMARQUES

- Prise de contact avec les communes limitrophes (Savièse, Grimisuat) afin qu'elles appliquent les mêmes stratégies (partages des objectifs) - effort de Sion et les autres ?

Prend acte

Commentaires de la CEU

La CEU constate avec regret que les thématiques spécifiques élaborées et mentionnées pour d'autres quartiers à tendance similaire, ne le soient pas pour les quartiers de Gravelone-Platta.

6 LE COTEAU DU CÔNE DE THYON

CONSTATS

- Terrains peu stables (glissement)
- Réchauffement climatique : potentiel d'habitat en altitude

*Proposition intégrée
page 66*

*Proposition intégrée
page 66*

OBJECTIFS

- Favoriser des innovations par des moyens alternatifs pour la mobilité

*Proposition intégrée
page 66*

MISE EN OEUVRE

RAS

REMARQUES

- Conduite forcée : Pour quand est prévu le retour de concession ? Que fait-on de cette infrastructure ?

Prend acte

Commentaires de la CEU

Les prévisions sont complexes surtout quand elles concernent le futur 😊 😊 😊 (Conduite forcée)

CONSTATS

- Réchauffement climatique : potentiel d'habitat en altitude
- Toutes les bonnes conditions pour développer de l'habitat permanent (plateau, altitude, clairière,...) et non du tourisme (qui doit être valorisé à Thyon 2000 et Veysonnaz).
- Garder les bonnes terres agricoles en plaine et développer de l'habitat en altitude surtout avec une grande connexion (télécabine).

*Proposition intégrée
page 69*

*Proposition intégrée
page 68*

Prend acte

OBJECTIFS

- La CEU se questionne sur la pertinence d'un développement urbain à cet emplacement et de sa priorisation par rapport à d'autres secteurs en plaine.
- Télécabine avant tout touristique et non de transport voyageur

Prend acte

Prend acte

MISE EN OEUVRE

- Ouverture progressive du quartier en fonction de la demande (comme pour les zones d'activités)

*Proposition intégrée
page 69*

REMARQUES

RAS

8 LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CONSTATS

- Manque d'harmonisation (homogénéité) dans ces zones
- Les voies industrielles ne sont pas mentionnées
- Manque de réelle politique de développement économique (notamment foncière) et de répondants actifs et adéquats pour les implantations d'entreprises (accompagnement)

*Proposition existante
page 70*

*Proposition intégrée
page 70*

Prend acte

OBJECTIFS

- Développer les infrastructures adéquates selon la destination de la zone.
- Collaborer de manière efficiente avec les grands employeurs (Etat du Valais,...) pour définir les meilleures stratégies d'emplacement.
- Prévoir aussi dans ces zones des espaces de détente (espaces verts).

*Proposition existante
thématiques*

*Proposition intégrée
page 70*

*Proposition intégrée
page 70*

MISE EN OEUVRE

RAS

REMARQUES

- Les voies de chemins de fer devraient être considérées comme le vrai axes est-ouest de la commune, notamment pour la mobilité économique (que peut-on faire le long de ces voies ?)
- Être attentif à la sécurisation des secteurs à forte densité d'emploi (Hôpital,...)

Prend acte

Prend acte

Commentaires de la CEU

La Ville devrait être plus attentive à cet axe de la ligne de chemin de fer qui coupe la ville en deux, va d'est en ouest du territoire de la plaine (accès transversaux -souterrains-passerelles) et qui devrait être mieux valorisé pour la mobilité douce.

CONSTATS

- Le quartier, malgré des vues intéressantes, reste peu attractif (inexploité) et le manque de soin aux bâtiments renforce ce sentiment.
- La mobilité reste problématique, tant pour les piétons (manque de trottoirs) que pour les véhicules (parking sauvage)
- Les constructions sont très hétérogènes
- Il manque un réel cœur de ce quartier, capable d'activer les environs.

*Prend acte**Proposition intégrée
page 72**Prend acte**Proposition intégrée
page 72***OBJECTIFS**

- Renforcer la mobilité douce dans toutes les directions, notamment en créant des liens avec Aproz (TP).
- Créer des césures entre l'urbain et le long de la colline afin de créer des entités propres (centralité de divers quartiers).

*Proposition existante
page 72**Prend acte***MISE EN OEUVRE**

RAS

REMARQUES

- Quid de la gare de l'aéroport pouvant desservir Châteauneuf Sion.
- Obtenir la liste des quartiers à développer sur l'ensemble de la commune et leur état de développement et estimation de la temporalité de réalisation possible.

*Proposition existante
page 72**Prend acte***Commentaires de la CEU**

Il reste toutefois très étonnant que le site de l'aéroport ne soit jamais mentionné en tant que tel, même dans l'attente d'une stratégie.

CONSTATS

- Villages avec entité propre et non des quartiers de la Ville
- Importance de l'agriculture qui nécessite une mobilité adaptée au trafic agricole
- Mobilité douce : Manque de continuité des pistes cyclables malgré les améliorations déjà réalisées (exemple : fin du chemin de Sion dans le quartier de Champsec)
- Impact fort des mesures de Rhône 3 (25 ha pour la commune de Sion) impactant le prix du foncier.

Prend acte

*Proposition intégrée
page 73*

*Proposition intégrée
page 73*

*Proposition intégrée
page 75*

OBJECTIFS

- Etoffer l'offre des commerces au centre des villages en faisant attention à la disponibilité de places de parking dans les abords immédiats.
- Encourager la densification des parcelles vierges, y compris déjà bâties (densification vers l'intérieur et disponibilité des terrains)
- Favoriser la création de coopératives d'habitation afin de valoriser le foncier.

*Proposition intégrée
page 73*

*Proposition intégrée
page 73*

*Proposition existante
page 73*

MISE EN OEUVRE

- Ajouter un point sur l'innovation de la mobilité (Publibike, co-voiturage, taxi bus, banc taxi,...)
- Appliquer les propositions d'AcclimataSion aussi et surtout dans les zones villas de ces villages

*Proposition intégrée
page 73*

*Proposition existante
page 73*

REMARQUES

RAS

11 LE RHÔNE ET LES ESPACES PUBLICS

CONSTATS

- Mentionner le projet de Rhône 3 qui entraîne notamment des pertes de terre agricole
- Les travaux de Rhône 3 vont durer un certain nombre d'années, entraînant des nuisances dans tous les domaines et impactant notamment la mobilité, l'agriculture, le paysage, les loisirs...
- Le Rhône est effectivement un axe de MD mais principalement pour les loisirs (trop éloigné pour un axe de MD urbain)

*Proposition intégrée
page 75*

*Proposition intégrée
page 75*

Prend acte

OBJECTIFS

- Mettre en place une stratégie durant la période des travaux de Rhône 3.
- Rapprocher le Rhône de la ville grâce à des passages sur-sous la voie de chemin de fer et de l'autoroute

*Proposition intégrée
page 75*

*Proposition existante
page 75*

MISE EN OEUVRE

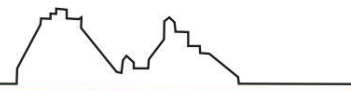
RAS

REMARQUES

- Pourquoi les espaces publics sont-ils assimilés au secteur Rhône ?
- Plan directeur des espaces publics PDEP : à quoi correspond ce plan et est-il possible d'en connaître la teneur ?

Prend acte

Prend acte



III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et peut formuler les remarques particulières suivantes :

- La CEU se félicite et remercie le bureau et la municipalité d'avoir bien voulu accéder à sa demande pour la procédure d'analyse et de traitement du message.
- La CEU prend acte des modifications devant encore être apportées au PDcom suite aux remarques des différentes commissions et se réjouit d'avoir en sa possession un outil stratégique de la ville, lui servant de fil conducteur pour l'ensemble de ses prises de positions futures.
- La CEU se réjouit de travailler sur l'analyse du PAZ et du RCCZ en regard du document stratégique qu'est le PDcom et espère que ces documents sauront s'inscrire dans une vision prospective de la commune et non rétrograde avec comme élément clé, le mieux vivre et le mieux vivre ensemble sur la totalité du territoire communal.
- La CEU s'interroge toutefois sur le développement futur de l'aéroport, lieu ô combien stratégique non seulement pour l'économie mais aussi pour les surfaces qu'il occupe. La CEU pense qu'un document du type des fiches des secteurs doit être réalisé par la ville après les conclusions du *plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique* et intégré au PDcom.
- La CEU espère que la Ville prendra en compte les grandes modifications topographiques engendrées par Rhône 3, impactant toutes les zones de plaine (zone agricole, industrielle, ...) tant du point de vue financier que de leur utilisation.
- La CEU rappelle encore une fois, l'importance du projet Acclimatation et surtout de son application pour tous les quartiers de la commune et l'ensemble des nouveaux projets. L'importance du vert et du bleu.
- La CEU reste à disposition de la municipalité pour échanger, discuter, proposer au sujet de tout projet important de la commune.
- La CEU salue la démarche et d'avoir pu jouer son rôle consultatif et critique mais une majorité de ses membres pense que le conseil général n'a pas à voter formellement sur le PDcom mais simplement à prendre acte de ce document.

La Commission a accepté le rapport sur le PDcom à l'unanimité des 11 membres présents

Sion, le 14 octobre 2019

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

Gérard Varone



Président

Alain Turatti



Rapporteur

Document de travail à l'usage du Conseil général

Liste des présences :

Nom	1 ^{er} avril 2019	26 août 2019	2 sept 2019	9 sept 2019	14 oct 2019
Gérard Varone	X	X	X	X	X
Alain Turatti	X	X	X	X	X
Bastian Collet	X	X	X	X	X
Mathieu Gachnang	X	X	-	X	X
Gilles Fellay	X	X	X	X	X
Sophie Trabacchi	-	-	X	X	X
Noémie Kuchler-Mayor	X	-	-	-	-
Jean-Daniel Rouiller	X	X	X	X	X
Mireille Hofmann Jacquod	X	X	X	X	X
Jean-Claude Hirt	X	X	X	X	X
Gérard Rossier	X	X	X	X	X
Christian Pitteloud	X	-	-	-	-
Catarina Jacquod	-	X	X	X	X

Document de travail à l'usage du Conseil général